



# THERMOPEINT

## PEINTURE THERMO-RÉGULANTE POUR LES RUCHES.

- LIMITE L'ÉCHAUFFEMENT A L'INTÉRIEUR DE LA RUCHE.
- CONFORME AUX RECOMMANDATIONS D'ÉCOCERT POUR L'APICULTURE.
- GARNISSANTE.



### IDENTIFICATION DU PRODUIT

**Caractérisation selon NF T36-005 :** Famille I – 4a.

#### DÉFINITION

Peinture à base d'huile de lin et de pigments réfléchissants en phase solvant, spécialement formulée pour limiter l'échauffement des ruches sous l'effet du rayonnement solaire.

#### CARACTÉRISTIQUES

##### Extrait sec :

en poids :  $82 \pm 2,0$  %.

en volume calculé :  $78 \pm 2,0$  %.

**Masse volumique :**  $0,95 \pm 0,05$  kg/dm<sup>3</sup>.

**Temps de séchage** (à 23°C et HR = 50%) :

Sec en surface : 12 heures.

Sec apparent complet : 48 heures.

**Point d'éclair :** > 36 °C. Produit inflammable.

**Présentation en pot :** fluide.

**Aspect du feuil sec :** aluminium satiné.

**Indice de brillant à 20° :** 20 UB.

**Indice de brillant à 60° :** 70 UB.

**Rendement :** 20 m<sup>2</sup>/litre.

*Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption et du relief des supports et du mode d'application.*

#### CONTRÔLE QUALITÉ

Les caractéristiques indiquées font l'objet d'un contrôle de la production en usine (CPU), réalisé suivant un système de management de la qualité certifié ISO 9001 (2015) et de management environnemental certifié ISO 14001 (2015).

### CONDITIONS D'APPLICATION

Ne pas appliquer par température ambiante inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiate (dans les 24 heures qui suivent l'application), sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, ni sur supports mouillés.

Conditions d'emploi conformes aux normes DTU concernées pour les supports comme pour l'application.

### APTITUDE À L'USAGE

Insensibilité à l'eau.

Apporte une couleur uniforme au support.

TSR (Réflexion Solaire Totale) \* :  $\rho = 37,2$  %

Emissivité thermique\* :  $\epsilon = 0,56$

### DOMAINE D'UTILISATION

**TRAVAUX :** Neuf ou d'entretien.

**EMPLACEMENT :** à l'extérieur.

**DESTINATION :** protection des ruches en bois.

**SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :**

Bois brut ou décapé, bois revêtu.

### APPLICATION

**SELON ETAT ET PRESENTATION DES FONDS :**

Lessivage, brossage, égrenage, ponçage et rebouchage si nécessaire.

**Bois et dérivés bruts :** appliquer directement le produit prêt à l'emploi en une à deux couches.

**Bois revêtus de THERMOPEINT :** appliquer une couche d'entretien lorsque la peinture commence à s'écailler ou à changer d'aspect.

**Bois revêtu d'une autre peinture :** poncer la surface pour améliorer l'adhérence, dépolir, et appliquer une à deux couches de THERMOPEINT selon le résultat.

### MATÉRIEL

- Brosse à soies mixtes.

- Rouleau microfibres 10 mm.

### NETTOYAGE MATÉRIEL

Au white spirit, immédiatement après usage.



# THERMOPEINT

## DILUTION

Produit prêt à l'emploi.

## MODE D'APPLICATION

Sur fonds bruts, appliquer en une ou deux couches, la première à la brosse dans le sens de la fibre pour une meilleure adhérence.

Sur fonds peints, appliquer en une à deux couches selon résultat.

Traiter toutes les faces exposées au soleil : verticales ou inclinées.

La mise en œuvre sur surfaces horizontales retenant l'eau ou présentant une pente insuffisante ne permet pas de garantir une tenue durable de THERMOPEINT. Cet usage est déconseillé.

## CONDITIONNEMENT ET TEINTES

### CONDITIONNEMENT

- Fut de 30L, pot de 2L et 5L et boîte de 1L

### TEINTES

Produit livré en gris aluminium.

Ne pas modifier la teinte initiale par incorporation de colorant car cela réduirait l'efficacité de THERMOPEINT.

**CONSERVATION** : 12 mois en emballage d'origine, non entamé, stocké à l'abri du gel et de la chaleur.

## HYGIENE ET SECURITE / SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

### Fiche de Données de Sécurité :

accessible sur le site [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

**COV** (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l. Ce produit contient max 90 g/l de COV prêt à l'emploi.

## CONDITIONS D'EMPLOI

Le produit ici décrit doit s'employer conformément aux préconisations de la présente fiche par référence à nos conditions générales de vente. Les informations données sont le résultat des essais de qualification du produit pour une utilisation conforme aux règles de l'art : normes, règles professionnelles, réglementations, et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent (cahier des charges, normes privées NP D, etc.). Il appartient ainsi à l'utilisateur d'apprécier les caractéristiques des supports/subjectiles concernés pour la préparation et l'exécution des travaux, après avoir vérifié que la fiche du produit n'a pas été modifiée par une édition plus récente, et qu'il dispose bien des documents auxquels elle se réfère.